

## SANTÉ

### PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

#### **Arrêté du 11 juillet 2016 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : AFSH1630563A

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique, notamment l'article D.4381-3;  
Vu le décret n° 2012-994 du 23 août 2012 relatif au Haut Conseil des professions paramédicales;  
Vu l'arrêté du 17 novembre 2015 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 17 novembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

1° Au II, Agnès SICIAC-TARTARUGA, Fédération nationale des orthophonistes (2<sup>nd</sup> suppléant), est nommée en remplacement de Bruno SARRODET, Fédération nationale des orthophonistes (2<sup>nd</sup> suppléant);

2° Au III :

a) Fabienne SEGUENOT, Fédération de l'hospitalisation privée (titulaire), est nommée en remplacement d'Étienne VIGOUROUX, Fédération de l'hospitalisation privée (titulaire);

b) Amélie PARAIRE, Fédération de l'hospitalisation privée (1<sup>er</sup> suppléant), est nommée en remplacement de Fabienne SEGUENOT, Fédération de l'hospitalisation privée (1<sup>er</sup> suppléant).

3° Au IV, Joël COMTE, Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (2<sup>nd</sup> suppléant) est nommé en remplacement de Christian SANS, Association française du personnel paramédical d'électroradiologie (2<sup>nd</sup> suppléant).

#### Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 11 juillet 2016.

Pour la ministre et par délégation :

*Le chef du bureau RH2 de l'exercice, de la déontologie  
et du développement professionnel continu,*

G. BOUDET